

Séance du Conseil Municipal du 10 juillet 2009

Nombre de membres - en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 10

Date de convocation: 06.07.2009
Date d'affichage: 06.07.2009

Étaient présents: P.RICHOMME, P.COLLARD, D.BARBIER, A.MASSARD, F.GIANONCELLI, F.LEJEUNE-BOEVER, C.PONGNOT, F.GALIMAND et J.LEJEUNE

Était absente : V.FOUCHART

Était excusée : C.LARGE représentée par F.GIANONCELLI

Mme Florence GIANONCELLI a été élue secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Délibération n°2009-27 : Projet d'aménagement de la zone Na

Monsieur le Maire informe les membres du conseil qu'une réflexion sur l'aménagement globale de la zone Na située « Chemin des Vaches » pourrait être envisagée suite à un compromis de vente signé par Mme Monique LEBLANC avec M AME qui souhaite faire construire dans quelques années.

Monsieur le Maire explique le principe d'aménagement et rappelle le fonctionnement de la PVR qui s'appliquerait en cas d'aménagement.

Après avoir procédé au vote, le Conseil Municipal décide

Pour : 8 voix Contre : 2 voix Absentions : 0 voix

- d'être porteur du projet à condition que 80 % du montant de la P.V.R. soit remboursé par anticipation par les propriétaires
- de charger Monsieur le Maire d'organiser une réunion avec les propriétaires pour connaître leur position

Délibération n°2009-28 : Décision modificative n°03

Monsieur le Maire informe les conseillers que suite à la cession des parcelles section n° et n° par les Consorts Bernard, il y a lieu de procéder au virement de crédits afin de régler les frais de notaire et le rachat de ces parcelles

C/ 61523	- 3.213 €
C/ D023	+ 3.213 €
C/ R021	+ 3.213 €
C/ 2111 Op/172	+ 3.213 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au virement des crédits nécessaires à cette opération.

Questions diverses :

Les travaux de sécurisation du carrefour de l'allée des Rousselots seront complétés par d'autres aménagements de sécurité dans le village suite de la réception du montant de la subvention (50%).